

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 30 Mars à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL, M. Régis KERDELHUE

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Mégane PROUTEAU à Mme Arlette BUZARE
M. Alain DESGRE à M. Jean-Jacques MARTEIL
M. Patrick GUILBAUDEAU à M. Joël DANIEL

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	3 février 2021
Date de l'affichage	3 février 2021
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

2021_37

Mobilité professionnelle – détachement – création de postes

Rapporteur : P. JACQUEMINOT

Un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) travaillant pour la mairie (temps non complet 33h44) et un agent du CCAS affecté au multi-accueil (à temps complet) ont fait connaître leur volonté d'échanger leur poste.

Motivé par un besoin de renouvellement dans leur fonction et leur souhait de développer une nouvelle expérience, ce changement peut aussi être enrichissant pour la commune et le CCAS. Aussi, il est proposé d'accéder à cette demande par la voie du détachement et de créer au CCAS et à la mairie les postes correspondants.

Création de poste – Commune

Filière	Catégorie	Nombre de postes concernés	Poste créé	Motif	A compter du
Médico-sociale	C	1	ATSEM principal 2ème classe à temps non complet 33h44	Détachement	23/08/2021

Il est donc proposé de créer le poste présenté ci-dessus à temps non complet 33h44 de catégorie C à compter du 23 août 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 22 mars 2021,

DECIDE de créer un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe à temps non complet 33h44 à compter du 23 août 2021.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Guidel, le 31 mars 2021
Le Maire,
Joël DANIEL

